



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSFORMATION  
ET DE LA FONCTION  
PUBLIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le **22 FEV. 2023**

Monsieur le secrétaire général,

J'ai eu le plaisir de vous recevoir en réunion bilatérale le 30 janvier afin d'échanger sur l'agenda social 2023.

Par le présent courrier, je vous confirme que cet agenda se concentrera sur quatre chantiers prioritaires :

- l'exercice du **dialogue social** ;
- la **protection sociale complémentaire**, autour notamment de l'aboutissement des discussions sur la prévoyance ;
- le programme « **Accès, parcours et carrières, rémunérations** » ;
- le programme « **Fonction publique +** ».

Ainsi que j'ai pu vous l'indiquer, le chantier « Accès-parcours et carrières-rémunérations » se déclinera en neuf thématiques et le chantier « Fonction Publique + » en six engagements prioritaires.

Vous voudrez bien trouver ci-joint un support récapitulatif et précisant les attendus et thèmes de travail que nous nous proposons de développer, tenant compte de nos échanges.

J'ai été particulièrement attentif en effet aux points d'attention que vous avez soulevés et souhaité procéder à plusieurs ajustements pour y répondre, notamment en :

- **Retenant l'utilisation du terme « exercice du dialogue social »** plutôt que celui de « vie syndicale » ;
- **Enrichissant le volet parcours de la dimension « carrières »**, traduisant notre volonté de dynamiser les parcours tout en restant dans le cadre statutaire de la fonction publique ;

Monsieur Luc FARRE  
Secrétaire général de l'UNSA  
Fonction publique  
21, rue Jules Ferry  
93170 BAGNOLET

101 rue de Grenelle  
75327 Paris 07

- **Faisant de l'égalité professionnelle un enjeu prioritaire commun aux différents chantiers :** le renforcement de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est ainsi expressément mentionné comme l'un des engagements de « Fonction Publique + » et, conformément à vos suggestions, ce volet inclura les sujets liés à la santé des femmes et aux violences sexistes et sexuelles ;
- **Intégrant les sujets de transition écologique, sobriété énergétique et décarbonation** dans les engagements explicites de « Fonction Publique + » ;
- **Faisant apparaître en « majeure » l'amélioration de la santé au travail, en même temps que les conditions de travail,** au titre des engagements de « Fonction publique + », tout en mentionnant plus particulièrement dans ce volet le temps de travail, la protection des données et le droit à la déconnexion ainsi que de la sécurité et la protection fonctionnelle ;
- **Introduisant la prise en compte des équipements numériques** dans l'engagement de « Fonction Publique + » relatif à l'adaptation de l'environnement de travail.

Par ailleurs, lors de nos échanges, j'ai entendu et partagé votre intérêt pour que, selon leur objet, les thèmes abordés dans ces chantiers puissent donner lieu à des **négociations**, selon une démarche et un calendrier susceptibles d'être formalisés dans un accord de méthode, dans l'esprit de l'ordonnance du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique.

Aussi j'entends y répondre favorablement et donne dès à présent mandat à la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique de vous rencontrer, au cours du mois de mars, afin de déterminer avec vous les thématiques sur lesquelles nous partagerions l'objectif de mener des négociations. Les autres sujets resteraient naturellement à l'ordre du jour de nos travaux, dans le cadre de groupes de travail en concertation. Je souhaite que nous ouvrons sur le fond les discussions nécessaires sur les principaux chantiers d'ici la fin mars et invite mes équipes à les organiser en conséquence.

Je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**Stanislas GUERINI**